

Termes de référence

Atelier d'apprentissage

Définir des modalités de collaboration pour lier les transferts monétaires humanitaires et les programmes nationaux de filets sociaux en Afrique de l'Ouest

Intégration et/ou complémentarité, comment travailler ensemble dans une région alliant crises chroniques et nécessité de réactivité ?

19-20 avril 2018, Dakar (Sénégal)

Enjeux

Le Sahel est caractérisé par des crises chroniques auxquelles s'efforcent de répondre, chaque année, des organisations humanitaires à travers notamment la mise en œuvre régulière de transferts monétaires en période de soudure. Avec le développement ces dernières années, des cadres stratégiques nationaux de protection sociale et la mise en œuvre croissante de filets sociaux gouvernementaux, financés à plus ou moins large mesure par des bailleurs externes, la pression est forte pour pousser les acteurs d'urgence et de développement à collaborer, dans le but de consolider les systèmes nationaux de protection sociale et d'améliorer notamment la pérennité de la réponse aux crises chroniques en apportant des solutions plus structurelles, et à optimiser les ressources humanitaires limitées pour les crises soudaines.

Face à ces développements, de nombreux acteurs s'intéressent à la façon dont les transferts monétaires dits « d'urgence » (que nous caractériserons ici par des financements de bailleurs humanitaires et mis en œuvre par des agences / organisations humanitaires non étatiques) peuvent progressivement s'intégrer aux programmes gouvernementaux pour assurer une couverture de base pour les populations les plus vulnérables, ou apporter une couverture supplémentaire en cas de crise soudaine ou d'intensité des besoins exacerbée. Par ailleurs, la région de l'Afrique de l'Ouest fait également face à des crises soudaines (climatiques, violentes, sanitaires...) qui soulèvent des interrogations sur le potentiel « adaptatif » ou « réactif » des systèmes de protection sociale en cours de développement.

Récemment, de nombreuses initiatives ont cherché à identifier des mécanismes par lesquels rationaliser les différentes interventions humanitaires et gouvernementales, optimiser les ressources en améliorant le niveau (échelle et / ou intensité) de couverture et travailler sur cette dimension de réactivité des systèmes. Les transferts monétaires / filets sociaux, de plus en plus utilisés dans la région et de nature adaptable, catalysent l'essentiel de ces débats, sans toutefois surmonter les enjeux de montage institutionnel, de financement, de capacités, de priorités des agences etc., communs sur le fond mais souvent différents dans leur avancement et leur résolution dans chaque pays. Capitalisant sur les recherches récentes, l'expérience de programmes de filets sociaux gouvernementaux et le

renforcement de l'expertise disponible au sein des organisations, il est temps que des discussions collaboratives se tiennent pour avancer vers un modèle clarifiant de façon consensuelle des rôles et responsabilités pour les acteurs intervenant au Sahel.

L'atelier

Cet atelier d'une journée et demi, organisé grâce au généreux soutien d'USAID / OFDA, vise à identifier de façon collaborative des traductions opérationnelles des nombreuses discussions stratégiques et conceptuelles ayant eu lieu ces dernières années dans la région autour de l'intégration des transferts monétaires saisonniers ponctuels aux transferts sociaux gouvernementaux sur les moyens et longs termes. Ainsi, des ressources clés développées récemment informeront les discussions ; le [cadre conceptuel](#) développé par Oxford Policy Management (OPM)¹ pour la Protection Sociale réactive aux crises, la [note de cadrage](#) développée par le CaLP, les études de cas sur les Systèmes de Protection Sociale réactive aux chocs au [Sahel](#) et au [Mali](#) développées par OPM. Les échanges s'orienteront autour des principales anomalies identifiées dans le [résumé des discussions](#) de l'atelier d'apprentissage sur ce thème organisé par le CaLP et l'UNICEF à Dakar en juillet 2014 qu'il s'agira de dépasser en y apportant des pistes de solutions. Les anomalies principales étaient :

- la prise en charge par les acteurs humanitaires des ménages en vulnérabilité chronique ;
- la forte dépendance des populations vulnérables et des États de la région à l'aide humanitaire ;
- l'existence d'initiatives parallèles de filets sociaux, les unes portées par les acteurs humanitaires, les autres portées par les acteurs étatiques.

L'expérience de gouvernements tels que le Mali, le Sénégal, le Niger, le Liberia, ayant tous engagé la mise en œuvre de filets sociaux et étant à des stades et des perspectives différents d'intégration des transferts monétaires saisonniers mis en œuvre par les acteurs humanitaires éclaireront les discussions d'un point de vue opérationnel et institutionnel. L'expertise technique des acteurs de mise en œuvre et partenaires des gouvernements dans le développement des filets sociaux et programmes d'assistance sociale (Banque Mondiale, UNICEF, BIT, FAO, PAM, ONG dont Oxfam, mais aussi les Cash Working Groups et autres plateformes de collaboration) enrichiront les échanges et permettront de « tester » les différents modèles, et d'identifier des actions concrètes (éventuellement par pays) pour dépasser les blocages. Les bailleurs auront également l'opportunité de partager leurs priorités stratégiques. Les organismes de recherche ayant travaillé sur la question au niveau de la région ou au global seront également associés (OPM, Transfer Project, plateforme « Socialprotection.org »). Enfin, un point de vue supranational sera également nécessaire pour évaluer la pertinence des recommandations élaborées lors de l'atelier à travers la région, grâce aux contributions souhaitées des institutions régionales (CILSS, CEDEAO) et des bureaux régionaux des partenaires.

Les participants

Comptant les contributeurs potentiels mentionnés ci-dessus, les participants à l'atelier devraient représenter les différentes catégories d'acteurs parties prenantes à la mise en œuvre de transferts monétaires saisonniers et transferts sociaux gouvernementaux dans le Sahel ; gouvernements et leurs partenaires, acteurs humanitaires mettant en œuvre des TM, chercheurs. Une large représentation géographique, notamment des 6 principaux pays Sahéliens (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) est espérée, appuyée par les bureaux régionaux et des employés des sièges en charge

¹ Initialement conçu pour la Protection sociale réactive aux crises mais qui, dans le cadre du Sahel, peut aider à comprendre comment les filets sociaux « humanitaires » peuvent être intégrés aux programmes gouvernementaux de filets sociaux pour la prise en charge de la réponse chronique.

des questions de protection sociale, transferts monétaires et/ou couvrant la zone Sahélienne si pertinent. Une soixantaine de participants pourrait être attendue.

Résultats attendus

L'atelier devrait déboucher sur **l'adoption d'un document de recommandations régionales élaboré en consensus par les participants de l'atelier, pour aider les gouvernements et les acteurs humanitaires à collaborer**, tout en tenant compte des particularités de chaque pays.

Pour ce faire, l'atelier visera à apporter des réponses aux questions suivantes :

- 1) L'intégration croissante des transferts monétaires d'urgence dans les programmes gouvernementaux d'assistance sociale permet-elle de mieux prendre en charge à l'échelle les besoins chroniques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel ?**
 - a) Cette intégration permettrait-elle de couvrir toutes les personnes pauvres ? Quel ciblage pour les identifier ?
 - b) Le montant distribué est-il cohérent avec les objectifs définis par le cadre stratégique ?
 - c) Quelle charge additionnelle cela représente-t-il pour les budgets nationaux, et est-ce réaliste ? Quelles sont les sources innovantes de financement à explorer ?

- 2) L'intégration des transferts monétaires d'urgence dans les programmes gouvernementaux d'assistance sociale rend-elle effectivement la protection sociale plus réactive aux crises ?**
 - a) Où place-t-on le curseur (intensité et échelle) entre besoins saisonniers et crise aigüe ?
 - b) Les cadres politiques, les montages institutionnels, les systèmes administratifs et les outils (tels que les RNU/RSU², les plans de contingence, etc.) permettent-ils de déclencher des actions précoces et/ou réponses additionnelles en cas de crise aigüe ?
 - c) Quelles sont les expertises complémentaires à solliciter ? Les capacités et les financements disponibles assurent-ils la flexibilité nécessaire ?
 - d) Quels mécanismes peuvent être envisagés pour garantir que ces interventions contribuent également au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale ?
 - e) Assiste-t-on à un recentrage des financements humanitaires vers les crises soudaines ?

- 3) Comment répondre aux défis de la collaboration entre acteurs humanitaires et acteurs de la protection sociale, et comment cette collaboration peut contribuer à répondre aux défis identifiés dans les 2 questions ci-dessus ?**
 - a) Quel pourrait être le rôle des plateformes de collaboration actuelles et sont-elles suffisantes pour éviter les distorsions et interférences entre les différentes interventions ?
 - b) Quelles sont les responsabilités des différentes catégories d'acteurs dans les différents types de réponses (chroniques / humanitaires), en fonction de leur expertise ?
 - c) Selon le type d'alignement / intégration, comment utiliser les outils techniques (RNU/RSU, MEB³) pour favoriser l'échange d'expertise et la dimension « réactive » des filets sociaux ?

² Registre National Unifié / Registre Social Unifié

³ *Minimum Expenditure Basket*, Panier de dépenses minimum